

RECRUTE

UN CADRE SUPERIEUR DE SANTE (H/F)

Poste à pourvoir immédiatement, au sein du pôle de **psychiatrie générale**

1. DEFINITION

- Le Cadre Supérieur de santé collabore au pilotage stratégique des activités d'hospitalisation continue sous l'autorité du chef de pôle et du Cadre supérieur de santé assistant du pôle en lien avec les chefs de services les médecins responsables d'unités et les cadres ;
- Il contribue à la gestion médico-économique de ses activités ;
- Il garantit une coordination des activités et des soins dans une logique de parcours patient ;
- Il garantit une optimisation et une convergence des plannings médico-soignants et une mutualisation des ressources au sein des unités dont il a la charge.
- Il supervise l'équipe d'encadrement des unités dont il a la charge en lien avec le cadre supérieur assistant du Pôle ;
- Il facilite et participe à l'ensemble des démarches qualité liées à ses activités en lien avec la DSQRU. Il est également force de proposition sur l'évaluation des pratiques professionnelles ;
- Il valorise des équipes dans le cadre d'une politique de communication ;
- Il contribue à la mise en œuvre du projet de soin institutionnel au sein de ses activités et du Pôle ;

2. MISSIONS DU POSTE

2.1 Activités ou missions principale

- Coordination et suivi de la prise en charge des prestations
- Montage, mise en œuvre, suivi et gestion de projet spécifiques au domaine d'activité
- Elaboration et mise en place de l'organisation des services dans son domaine d'activité
- Participation à la procédure de certification de l'établissement et à celle commune au sein de la GHT
- Evaluation de la qualité des soins par la mise en place d'outil et d'indicateur de résultats
- Contribution à la prévention et à la sécurité des biens et des personnes
- Elaboration et rédaction de rapport d'activité
- Encadrement des cadres de proximités et des équipes de l'hospitalisations continue
- Evaluation des cadres de proximités de l'hospitalisations continue
- Gestion, développement des personnels et identification des besoins en formation de ses unités en lien avec le pôle, la Direction des Soins et la Direction des Ressources Humaines
- Planification des activités et des moyens, contrôle et reporting
- Il informe sans délai la Direction des Soins de tout incident grave ou risque d'accident relatif aux usagers ; Il contribue à l'analyse de l'incident et à la formalisation du plan d'action en lien avec la direction qualité et s'assure de sa mise en œuvre.
- Il garantit la mise en œuvre de la politique des stages de la direction des soins et de l'établissement.

2.2 Activités ou missions spécifiques

- Il Pilote et anime les groupes de travail en lien avec les sous-commissions médicales ou le projet de soins

2.3 Principaux projets à mener dans le périmètre du pôle

- Accompagner la spécialisation des unités d'hospitalisation continue : Unité MONET en hospitalisation fermée, Unité RENOIR en unité d'hospitalisation ouverte et unité VICTOR HUGO en hospitalisation spécialisée sur les troubles de la dépression
- Contribuer à la mise en place du projet du pôle

Psychiatrie adultes :

- Unité d'hospitalisation ouverte
- Unité d'hospitalisation fermée
- Equipe Mobile Précarité Psychiatrie
- Unité de crise et équipe mobile de crise
- Equipe mobile de géronto/psychiatrie
- Cellule de gestion des cas complexes
- Numéro unique CHTR
- Unité Grands adolescents Jeunes adultes
- Mise en œuvre, suivi et pérennisation des nouveaux projets (médiatisation, hortithérapie, zoothérapie, parcours de santé.)

3. IDENTIFICATION DU POSTE

3.1 Personnel concerné

- Gestion des Paramédicaux

3.2 Liaisons hiérarchiques

- Directeur des soins, de la qualité et de la relation avec les usagers
- Cadre supérieur assistant de pôle

3.2.1 Liaisons fonctionnelles

- Le chef de Pôle pour l'élaboration du projet et de la gestion du Pôle
- Le corps médical et l'encadrement pour l'organisation et la gestion des activités
- L'équipe de direction pour la gestion et le suivi des projets
- Les services logistiques pour les achats de matériels
- Les fournisseurs pour la veille sur les nouveaux matériels
- Les réseaux pour la gestion des flux d'activités ou de patients
- Service de formation continue pour le plan de formation

3.2.2 Liens avec les partenaires

- Avec le conseil départemental
- Avec les structures d'amonts
- Avec les structures d'aval
- Avec les centres experts

3.3 Place dans l'organigramme

- Placé sous l'autorité du Directeur des Soins, Coordonnateur Général des Activités de Soins par délégation du Directeur d'établissement

3.4 Organisation du travail

- Poste à temps complet – Du lundi au vendredi

4. COMPETENCES REQUISES

4.1 Formation

- Diplôme de cadre de santé et un exercice de quatre ans en qualité de cadre de santé
- Formation d'adaptation à l'emploi
- Master 2 en organisation et ou en qualité

4.2 Qualités professionnelles requises

- Capacité à collaborer avec la direction des soins, les membres de l'équipe de direction, le corps médical, l'encadrement et les équipes ;
- Capacité d'écoute, de discernement, ouverture d'esprit, tact et diplomatie
- Capacité à travailler en équipe pluri professionnelle

- Arbitrer et ou décider entre différentes propositions dans un environnement donné
- Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs dans son domaine de compétence
- Concevoir, piloter et évaluer un projet, un processus relevant de son domaine de compétence
- Veiller à la bonne utilisation du budget du Pôle relatif à son domaine de compétence
- Evaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et ou individuelles

4.3 Connaissances requises

- Du management
- De l'organisation et des pratiques soignantes en psychiatrie
- De la conduite de projet / conduite de changement
- De la gestion des ressources humaines et du droit de la fonction publique
- Des démarches qualité

5. MOYENS MIS A DISPOSITION

Dans la cadre de sa mission, le Cadre Supérieur de Pôle s'appuie sur deux Cadres Supérieurs de Santé et sur son équipe d'encadrement (7) pour assurer la continuité des soins et managérial des trois secteurs (78 G07, 78G08, 78G09) et unités d'hospitalisations (Monet, Renoir, Victor Hugo) placés sous son autorité.

6. RISQUES LIES A CETTE ACTIVITE

- 17 : Bactérie, virus, parasites
- 25 : Accident de plain-pied
- 31 : Travail isolé
- 32 : Stress
- 35 : travail hors de l'entreprise
- 36 : Agression
- 38 : Intensité et complexité du travail
- 40 : Exigences émotionnelles
- 43 : Conflits de valeurs

7. CORRESPONDANCE STATUTAIRE

- Catégorie A
- Cadre Supérieur de Santé
- Cadre Supérieur Socio-éducatif

8. CLASSEMENT DANS LE REPERTOIRE DES METIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

- Code métier : 05U10 – Cadre Soignant de Pôle

Les Candidatures (CV et copie du diplôme) sont à adresser à la Direction des Ressources Humaines de l'établissement : Centre Hospitalier Théophile Roussel, 1 rue Philippe Mithouard - BP 71, 78363 MONTESSON Cedex ou drh.recrutement@th-roussel.fr